



Le : 16 MAI 2012

Numéro :

A 6243

SARL A.F.M.

Entreprise Unipersonnelle à
Responsabilité Limitée
au capital de 20.000 euros
dont le siège social est sis
4 Route de Morangis
91320 WISSOUS
R.C.S. EVRY 443 981 261
2007 B 2128

**PROCES-VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE
EXTRAORDINAIRE DU 12 MAI 2011**

Le 12 Mai 2011 à 10 heures, les associés se sont réunis au siège social de la SARL "AFM", sis 4 Route de Morangis - 91320 WISSOUS, en Assemblée Générale Extraordinaire, sur convocation de la gérance.

Il a été établi une feuille de présence signée par les associés présents ou les mandataires des associés représentés, à laquelle sont annexés les éventuels pouvoirs des associés représentés.

Son présents :

- Monsieur Kamel AZZEDDINE.

Monsieur **Kamel AZZEDDINE**, préside l'Assemblée Générale.

La Gérance constate que tous les associés sont présents ou représentés ; en conséquence, l'assemblée peut valablement délibérer.

La Gérance dépose sur le bureau et met à la disposition de l'assemblée, les copies des lettres de convocation.

Personne ne demandant la parole, la Gérance met successivement aux voix les résolutions inscrites à l'ordre du jour.

PREMIERE RESOLUTION

L'Assemblée Générale, après avoir pris connaissance de la cession de parts intervenue entre Monsieur Kamel AZZEDDINE et Madame Nicole DURAND veuve AZZEDDINE demeurant 5 Allée Jacques Brel à BAGNEUX 92220, aux termes d'un acte sous seing privé en date du 12 mai 2011, décide de modifier comme suit l'article 9 des statuts, pour tenir compte de la nouvelle répartition des parts :

AK *12/12/11* AN

ARTICLE 9 - CAPITAL SOCIAL - PARTS SOCIALES :

Par suite de l'acte de cession de parts sociales du 12 mai 2011, la Société à Responsabilité Limitée "AFM" continue d'exister avec le même objet, le même capital fixé à 20.000 euros, divisés en 100 parts de 200 euros chacune de valeur nominale, attribués à :

- Monsieur Kamel AZZEDDINE, Associé Gérant,
Demeurant 4 Route de Morangis - 91320 WISSOUS
Propriétaire de CINQUANTE PARTS SOCIALES
De DEUX CENT EUROS
De valeur nominale, 50 parts
 - Madame Nicole DURAND veuve AZZEDDINE, Associée
Demeurant 5 Allée Jacques Brel - 92220 BAGNEUX
Propriétaire de CINQUANTE PARTS SOCIALES
De DEUX CENT EUROS
De valeur nominale 50 parts
- Pour un total de 100 parts

Cette résolution, mise au voix, est adoptée à l'unanimité.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée à 12 heures.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal qui, après lecture, a été signé par le Président de séance ainsi que la Secrétaire.

La Gérance,

Kamel Azzeddine

Nicole Azzeddine
